CAP (Plumasserie)

SUJET D'ENTRAÎNEMENT NON OFFICIEL

Sujet rédigé par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle, pour s'entraîner. Ce document n'a pas été donné à l'examen : ce n'est ni un sujet officiel ni une annale de session. Les entreprises, données et documents qu'il contient sont fictifs.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://capplumasserie.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

PLUMASSERIE

ÉDITION 2026

ÉPREUVE EG1 : FRANÇAIS, HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE, PARTIE HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ET EMC

Coefficient : 1,5 pour l'épreuve d'histoire-géographie et EMC **Durée : 1 heure**

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : HISTOIRE, ANALYSER UN TEXTE FONDATEUR (9 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : GÉOGRAPHIE, DES INÉGALITÉS D'ACCÈS AUX SERVICES (7 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE, LAÏCITÉ ET RESPECT DES CONVICTIONS (4 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2, DT 3)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 6 pages numérotées de 1/6 à 6/6.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE : ÉPREUVE ÉCRITE NATIONALE, FRANCE

Le sujet comporte trois parties : histoire, géographie et enseignement moral et civique. Le total est de 20 points. Les documents utiles figurent dans le dossier documentaire. Répondez de façon rédigée lorsque cela est demandé et appuyez vos réponses sur les documents et vos connaissances. La qualité de l'expression et la précision du vocabulaire sont prises en compte dans l'évaluation.

PARTIE 1 : HISTOIRE, ANALYSER UN TEXTE FONDATEUR (9 points)

Liberté de conscience et droits de l'homme en 1789

À l'aide du document DT 1 et de vos connaissances, répondez aux questions. Distinguez ce que le texte affirme de ce qu'il permet d'établir sur son époque.

1.1 (2 points) Situez le document DT 1 dans le temps et dans son contexte politique. Précisez qui l'a adopté et à quelle période de la Révolution française il se rattache.

1.2 (2 points) Relevez dans le texte deux principes ou droits défendus par ses auteurs. Pour chacun, expliquez brièvement ce qu'il signifie.

1.3 (2 points) Montrez, en vous appuyant sur une expression précise du document, que le texte défend la liberté de conscience tout en posant une limite à son exercice.

1.4 (3 points) Présentez la portée et une limite du document DT 1. Expliquez ce que ce texte affirme comme principe et pourquoi il ne suffit pas, à lui seul, à prouver que ces droits étaient effectivement respectés par tous en 1789.

PARTIE 2 : GÉOGRAPHIE, DES INÉGALITÉS D'ACCÈS AUX SERVICES (7 points)

Lire des données territoriales et proposer une réponse adaptée

La communauté de communes fictive de Val-des-Rives étudie l'accès aux transports en commun dans trois secteurs. Les données du document DT 2 décrivent cette situation. Elles sont fournies pour l'étude et ne correspondent pas à une statistique nationale.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Données des trois secteurs de Val-des-Rives

Secteur	Population	Ménages sans voiture	Distance moyenne à l'arrêt de bus	Passages de bus par jour
Centre	4 800 habitants	18 %	300 m	24
Rives	2 600 habitants	32 %	1,2 km	8
Plateau	1 700 habitants	41 %	2,4 km	3

Source : données de la communauté de communes fictive de Val-des-Rives, établies pour le présent sujet.

2.1 (2 points) À partir du document DT 2, identifiez le secteur où l'accès aux transports en commun semble le plus difficile. Justifiez votre réponse par deux données différentes.

2.2 (2 points) Complétez le document réponse DR 1 en indiquant, pour chaque secteur, la catégorie d'accessibilité correspondant aux données : **plutôt favorable**, **intermédiaire** ou **la plus difficile**. Appuyez votre classement sur la distance à l'arrêt et le nombre de passages quotidiens.

2.3 (3 points) La communauté de communes dispose d'un budget limité pour améliorer la mobilité. Proposez une mesure prioritaire pour le secteur que vous avez identifié en question 2.1. Expliquez en quoi cette mesure répond aux données du document et indiquez un effet attendu sur la vie des habitants.

PARTIE 3 : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE, LAÏCITÉ ET RESPECT DES CONVICTIONS (4 points)

Analyser une situation de discussion dans un établissement public

Dans une classe d'un établissement public, une discussion porte sur les convictions et les choix personnels. Un élève affirme qu'une personne qui ne partage pas ses convictions ne devrait pas pouvoir prendre part à la discussion. L'enseignante rappelle que chacun doit pouvoir s'exprimer dans le respect des autres et propose de reprendre l'échange à partir de règles communes. Le document DT 3 constitue un appui pour répondre.

3.1 (1 point) Quel principe républicain énoncé dans le document DT 3 permet de garantir l'égalité des personnes quelles que soient leurs convictions ?

3.2 (2 points) Proposez deux règles concrètes permettant de poursuivre la discussion dans un cadre respectueux et compatible avec la laïcité à l'école publique.

3.3 (1 point) Expliquez en une ou deux phrases pourquoi la laïcité protège à la fois la liberté de conscience et l'égalité entre les élèves.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN, ARTICLE 10, 26 AOÛT 1789

Source : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, adoptée par l'Assemblée nationale constituante le 26 août 1789, article 10. Texte historique authentique.

« Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi. »

La Déclaration est élaborée pendant la Révolution française. Elle énonce des principes politiques et des droits ; elle ne constitue pas un relevé des conditions de vie ou des pratiques de l'ensemble de la population.

DT 2 : ACCÈS AUX TRANSPORTS EN COMMUN DANS TROIS SECTEURS DE VAL-DES-RIVES

Les données ci-dessous décrivent une communauté de communes fictive. La distance correspond à la distance moyenne entre les logements et l'arrêt de bus le plus proche. Le nombre de passages correspond au nombre total de bus desservant le secteur lors d'une journée ordinaire. Le pourcentage indique la part des ménages ne disposant pas de voiture.

Source : données de la communauté de communes fictive de Val-des-Rives, établies pour le présent sujet.

Indicateurs d'accès aux transports par secteur

Secteur	Population	Ménages sans voiture	Distance moyenne à l'arrêt de bus	Passages de bus par jour
Centre	4 800 habitants	18 %	300 m	24
Rives	2 600 habitants	32 %	1,2 km	8
Plateau	1 700 habitants	41 %	2,4 km	3

Données locales fournies pour l'étude.

DT 3 : CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958, ARTICLE 1ER, EXTRAIT

Source : Constitution du 4 octobre 1958, article 1er, extrait.

« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. »

FormaV - document d'entraînement non officiel

Ce texte énonce des principes de la République française. Dans la situation proposée, les élèves peuvent confronter des opinions, à condition de respecter les personnes et les règles communes de l'établissement.

FormaV - document d'entraînement non officiel

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Tableau de classement des secteurs, question 2.2 — **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez directement la dernière colonne en choisissant une catégorie : **plutôt favorable**, **intermédiaire** ou **la plus difficile**. Rendez ce document avec votre copie.

Classement de l'accessibilité aux transports en commun

Secteur	Distance moyenne à l'arrêt	Passages de bus par jour	Catégorie d'accessibilité
Centre	300 m	24	.....
Rives	1,2 km	8	.....
Plateau	2,4 km	3	.....

À compléter par le candidat à partir du document DT 2.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FormaV - document d'entraînement non officiel

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.